



Règlement de l'offre « Multi-Produits » L'olivier Assurance

Article 1 – Organisateur

L'olivier Assurance, est une marque commerciale de Admiral Intermediary Services SA (AIS SA), société anonyme de droit étranger dont le siège social est situé à Calle Albert Einstein, numéro 10, 41092 Séville, Espagne autorisée à opérer en métropole française et est enregistrée auprès de l'Orias sous le numéro AJ-0213. AIS SA représentée par sa succursale française domiciliée au 31, rue Paul Meurice, 75020 Paris enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 842 188 310. Elle propose de bénéficier d'une réduction de prime de 15% [1] sur le contrat Habitation L'olivier Assurance en cas de souscription conjointe d'un contrat Auto et Habitation L'olivier Assurance.

Article 2 – L'offre « Multi-Produits »

L'offre « **Multi-Produits** » est destinée aux clients de L'olivier Assurance et vise à récompenser leur fidélité lorsqu'ils regroupent leurs contrats d'assurance Automobile avec leur contrat d'assurance Habitation. L'offre est donc destinée aux clients L'olivier Assurance qui ont souscrit à la fois un contrat d'assurance Automobile et un contrat d'assurance Habitation.

En souscrivant une assurance Habitation, les bénéficiaires de l'offre s'engagent à accepter sans réserve les dispositions du présent règlement. L'olivier Assurance se réserve le droit d'écourter, de suspendre, de modifier ou d'interrompre l'offre à tout moment, notamment en cas de force majeure et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Ces changements feront toutefois l'objet d'une information préalable par les moyens appropriés, notamment sur le site lolivier.fr.

Article 3 – Durée de l'offre

L'offre est valable pour les assurés L'olivier Assurance, sur les devis réalisés par téléphone et suivis d'une souscription faite également par téléphone. La souscription doit être réalisée entre le 7 avril 2020 et, au plus tard, le 31 décembre 2020.

Article 4 – Fonctionnement

Pour bénéficier de la réduction sur un contrat d'assurance Habitation, il faut :

1. que le client soit souscripteur d'un produit d'assurance Automobile chez L'olivier Assurance ;
2. qu'il ait souscrit son assurance Habitation chez L'olivier Assurance ;
3. que le client n'ait pas enclenché une procédure de résiliation de son assurance automobile durant la première année de souscription.

Article 5 – Conditions pour être éligible

Pour prétendre à l'offre « **Multi-Produits** », le souscripteur doit remplir les conditions suivantes :

- être une personne physique âgée de 18 ans et plus ;

- avoir au moins un contrat d'assurance Auto en vigueur chez L'olivier Assurance en tant que souscripteur du contrat ;
- rentrer dans les règles de souscription pour l'assurance Habitation chez L'olivier Assurance ;
- être à jour des règlements de sa prime d'assurance pour ses contrats souscrits chez L'olivier Assurance ;
- ne pas avoir bénéficié d'une réduction « salarié » ou autre offre en cours.

L'offre est non cumulable avec d'autres offres en cours. Le devis et la souscription doivent impérativement être réalisés par téléphone avec l'un de nos conseillers. Ils sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 17h.

Article 6 – Réduction accordée au client

L'olivier Assurance proposera donc une réduction de prime de 15% [1] sur un contrat d'assurance Habitation aux personnes remplissant les conditions requises rappelées ci-dessus.

Article 7 – Accès au règlement

Le règlement de cette opération peut être consulté en ligne dans son intégralité pendant toute la durée de l'opération, sur le site de L'olivier Assurance, notamment à cette adresse : <https://www.lolivier.fr/assurance-habitation/>.

Article 8 – Litiges

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement de l'offre « **Multi-Produits** » seront expressément soumis dans un premier temps à l'appréciation souveraine de la société organisatrice et en dernier ressort à l'appréciation des Tribunaux compétents de Paris.

Article 9 – Données personnelles

Conformément aux articles 12 à 22 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse dpo@lolivier.fr. En utilisant cette adresse e-mail, L'olivier Assurance vous informe que seules les questions relatives au traitement de vos données personnelles seront prises en compte. Pour tout autre sujet, nous vous invitons à utiliser la page "Contact" : <https://www.lolivier.fr/contact/>.

[1] Le discount s'applique à la prime TTC mais exclut les options proposées par L'olivier Assurance.